

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00439
Numéro SIREN : 894 187 624
Nom ou dénomination : A.Y.A

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 5763

A.Y.A
SASU au capital de 2000.0 euros
Siège social : 262 Allée de la Gare, 77350 Le Mée-sur-Seine,
France
894187624 RCS Melun

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 05/12/2021**

Monsieur Abdenour Milane a été appelé à se prononcer en qualité d'associé unique (l' « Associé Unique ») de la société A.Y.A, SASU au capital de 2000.0 euros, ayant son siège social 262 Allée de la Gare, 77350 Le Mée-sur-Seine, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le numéro 894187624 (la « Société ») sur l'ordre du jour suivant :

1. Dissolution de la Société ;
2. Nomination du liquidateur et pouvoirs accordés ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tous les documents prescrits par les dispositions légales et statutaires ont été mis à la disposition de l'Associé Unique qui en a eu communication.

L'Associé Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

Dissolution de la société

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable en conformité avec les dispositions statutaires et légales.

Conformément à l'article L237-2 du code de commerce, la Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Pendant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention « société en liquidation ».

Deuxième décision

Nomination du liquidateur et pouvoirs accordés

A M

L'Associé Unique nomme en qualité de liquidateur de la Société dissoute pour la durée de la liquidation de la Société :

Monsieur Abdenour Milane, né le 19/03/1971 à Begaia, de nationalité algérienne, demeurant 34 Rue Edouard Vaillant, 93140 Bondy, France.

Si le liquidateur venait à cesser ses fonctions pour quelque cause que ce soit, il sera procédé à son remplacement dans le mois par l'Associé Unique.

L'Associé Unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions fixées aux statuts, et en se conformant aux dispositions impératives de la loi concernant la cession ou la transmission des éléments d'actif, l'approbation des comptes définitifs de liquidation et la clôture des opérations de liquidation.

Le liquidateur déclare accepter les fonctions de liquidateur, et remplir toutes les conditions pour les exercer.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Troisième décision

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au liquidateur ainsi qu'au porteur d'un original ou d'une copie des présentes aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la loi.

* * *

Fait à Ma

Le 05/12/2021

Abdenour Milane

Associé Liquidateur

M. Milane
72

A M